

ADMINISTRATEUR D'ÉLECTIONS

« Le diplôme d'université Administrateur d'élections, formation d'excellence, animée par une équipe d'universitaires et de professionnels de renom, est destiné à toutes celles et ceux qui exercent ou souhaitent exercer des responsabilités en matière d'organisation, d'évaluation, de contrôle et d'observations d'élections. »

Bertrand Simon, responsable pédagogique

OBJECTIFS

Ce DU forme à la maîtrise théorique et pratique des outils proposés par les différentes disciplines des sciences politiques, juridiques et sociales dans le domaine électoral pour atteindre trois objectifs :

- ▶ contribuer à la formation d'experts électoraux,
- ▶ former des analystes et des observateurs,
- ▶ former des acteurs de la vie électorale publique et privée.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Mise en place de l'organisation d'élections.
- ▶ Contrôle juridique des élections.
- ▶ Conseil en matière électorale.
- ▶ Élaboration de politiques publiques dans le domaine électoral.
- ▶ Veille politique et électorale.
- ▶ Expertise et appui auprès des organisations nationales et internationales.

PUBLIC

Cadres, praticiens d'organisations internationales et de collectivités territoriales en matière électorale. Journalistes, fonctionnaires, syndicalistes, élus ou collaborateurs d'élus désireux de suivre une formation opérationnelle sans interrompre leur activité professionnelle.

ADMISSION

Titulaires d'un diplôme de second cycle ou d'une expérience professionnelle équivalente.

Une dispense des conditions d'accès peut être accordée en cas de procédure de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

La sélection des candidats se fait sur dossier par un jury composé du responsable de la formation et de membres de l'équipe pédagogique. Le dossier d'inscription sera notamment composé d'un CV et d'une lettre de motivation.

ORGANISATION

Rentrée : janvier.

Rythme : les enseignements sont groupés en sessions chaque mois, de janvier à juin, à raison de trois ou quatre jours chaque mois.

Ils sont assurés par des spécialistes passionnés dans leur domaine. Des intervenants extérieurs ou d'anciens étudiants font part de leurs réflexions et expériences sur le terrain.

Les études peuvent être qualifiées d'universitaires et de recherche; un mémoire d'au moins 50 pages doit être remis le 15 octobre, avec la possibilité d'une procédure de prolongation. Tous les cours sont obligatoires.

PROGRAMME

Enseignements généraux (36h)

- ▶ Démocratie et représentation (12h)
- ▶ Les systèmes électoraux (6h)
- ▶ Les standards internationaux en matière d'élections (6h)
- ▶ Sociologie des acteurs du processus électoral (12h)

Enseignements spécifiques (36h)

- ▶ Genre et élections (12h)
- ▶ Médias et élections (12h)
- ▶ Sondages et estimations (12h)

Enseignements techniques (36h)

- ▶ Droit électoral et financement des campagnes (12h)
- ▶ Contentieux électoral (12h)
- ▶ Observation et assistance électorales (12h)

Aires géographiques (12h)

- ▶ Afrique (4h)
- ▶ Amériques (4h)
- ▶ Europe de l'est ou Moyen-Orient (4h)

Total : 120h

TARIFS

2 575 €

Réduction sous conditions :
Individuels et demandeurs d'emploi : 1 440 €



Le service Formation continue Panthéon-Sorbonne a obtenu la certification qualité de services FCU (formation continue à l'université) délivrée par le Bureau Veritas (nov. 2019).

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne
Formation Continue
21 rue Broca 75005 Paris

Tél : 01 53 55 27 08 / 06 18 00 97 67
du-ae@univ-paris1.fr